

RAPPORT Moral AG 2023

UNAMA

Montgreleix 10 juin 2023

Mesdames, messieurs, chers collègues, chers adhérents et non adhérents,

Mesdames, messieurs les élus (s'ils sont présents, les lister)

Mesdames, Messieurs les présidents et représentants de l' U2P, de la CNAMS,

Monsieur le directeur du CFA de Bains, Messieurs les conservateurs des Musées de Sermentizon et de Randan

Merci à tous d'être présents pour notre assemblée générale annuelle.

C'est une assemblée générale particulière en bien des points qui s'ouvre cette année.

C'est la dernière d'une mandature qui couvre la période 2019/2023, nous en dirons quelques mots.

C'est une Assemblée générale où une page importante se tourne pour l'UNAMA. Une grande partie de notre histoire que nous avons à saluer !

Saluons donc d'abord le travail accompli par plusieurs administrateurs depuis des années, plus de 16 ans pour certains, c'est-à-dire 4 mandats, autant d'années d'engagements, de soutien, de combats et nous avons à cœur de les associer pleinement au bilan de toutes ces années et à celui de la mandature qui se clos aujourd'hui.

Merci infiniment **Anne, Christine et Roger** pour votre investissement sans faille durant toutes ces années. Et plus encore que la fidélité, la loyauté et l'engagement : ce que je souhaite saluer c'est votre liberté de pensée et d'action imprégnées de l'attachement au bien commun, à l'action la plus profitable à tous vos collègues, consœurs et confrères !

Vous êtes venus pour apporter et donner, vous êtes venus sans espérer de gloire, d'honneurs, d'avantages ou d'enrichissement personnel autre que celui de la volonté de faire au mieux pour tous !

Vous vous êtes investi dans l'UNAMA, mais aussi dans les Labels de la Profession, dans le Dialogue social avec les salariés, dans les Chambres de métiers de vos départements. Cela sans jamais oublier que vous aviez la charge de la responsabilité d'une entreprise ! Que dire d'autre que : merci très sincèrement ?

Je ne peux pas terminer ce chapitre sans me tourner vers quelques-uns de nos invités du jour aujourd'hui présents : **Muguette Lebreton, Paul Epinat, Bernard Moune et Luc Barrière** qui ont eux aussi tant fait pour nos entreprises et notre artisanat.

**Sans eux tous** ; les partants du jour et les anciens aujourd'hui présents nous ne serions pas réunis aujourd'hui. Il y'a un peu de 20 ans la Profession étalait ses cartons sur les trottoirs de l'avenue Daumesnil sans plus de moyens que la volonté de poursuivre son travail pour l'artisanat. **Vous avez écrit cette histoire !**

Cela mérite nos remerciements et nos applaudissements sans réserve. Puisse tout cela inspirer nos nouveaux administrateurs.

Nous avons un passé, une page se tourne. Une autre s'ouvre parce qu'il y'a un avenir.

Cet avenir sera porté par le Conseil d'administration de la nouvelle mandature jusqu'en 2027 et nous validerons dans quelques instants les candidatures des futurs administrateurs.

L'avenir sera aussi porté avec notre futur nouveau directeur, Frédéric Serveau que j'ai le plaisir de vous présenter et qui nous rejoint dès aujourd'hui. C'est son premier jour de travail à nos côtés. Mémorable je crois !

Mais pour ne pas dépasser le temps imparti il me faut revenir au présent et à notre rapport moral.

Cette dernière année de la mandature s'est inscrit dans la continuité du chaos et des heurts corolaires aux années 2020/21/22.

**Sur le plan institutionnel**, la Profession a rempli ses obligations avec la tenue de 4 conseils de surveillance et conseils d'administration, nous avons poursuivi le dialogue social dans l'artisanat et activement contribué en tant qu'UNAMA à nombre de travaux de nos confédérations, l'U2P et la CNAMS ainsi que dans les instances du Dialogue Social de la Branche et ce durant une année très compliquée avec les syndicats de salariés.

Nous avons représenté l'Artisanat de l'ameublement au Conseil d'administration du CODIFAB, nous avons également représenté l'artisanat des Métiers d'art dans la 6<sup>e</sup> CPC.

Ce travail de présence institutionnel fait partie de notre engagement et est un gage de la reconnaissance de notre Profession.

Les Labels AEF et ATF ont poursuivi en 2022 la structuration de leurs projets propres et la visibilité de leurs actions. Pour les tapissiers il s'est agi d'exposer lors de Paris Déco Off en mars. Exposition qui a soudé les adhérents et dynamisé leur démarche.

Pour les AEF, les ébénistes, il s'est agi de mettre en place un nouveau Conseil d'administration et de poursuivre avec le FCBA la mise en œuvre du très ambitieux projet d'Ecolabélisation. C'est une grande et belle ambition que la Profession soutien totalement en espérant qu'elle inspire d'autres groupes et nous amène de nouveaux adhérents. Seule ombre au tableau : la difficulté pour les ATF à constituer un nouveau bureau. Il ne faut pas rester dans cette situation pour maintes raisons. Et nous espérons que le problème sera résolu pour la fin de cette année.

Un autre sujet nous a particulièrement mobilisé de 2022 à 2023 : il s'agit du combat contre la proposition de Loi portée par le Député Raphael Gérard qui vise à donner l'exclusivité de la réponse aux appels d'offre publics aux seuls Conservateurs - restaurateurs issus des formations de l'INP et des écoles associées. Depuis mars 2022 nous tissons une toile d'alliés de tous ordres qui nous permettront d'enterrer ce projet et si la chance nous sourit d'élever le sujet sur le patrimoine dans son ensemble et travailler à une reconnaissance statutaire des restaurateurs et entreprises issus de nos métiers.

Il est trop tôt pour dévoiler qui nous sommes allé rencontrer et convaincre notamment parmi les personnalités politiques et institutionnelles de haut rang. Mais nous pouvons dire que nous ne sommes pas incompris et que nous ne serions pas seuls si le Député Raphael Gérard parvenait à faire redéposer sa proposition de loi sur le bureau du Président de l'Assemblée Nationale. L'UNAMA a également sur ce sujet opéré une jonction avec le Groupe Musée et Patrimoine de la FFB (MEDEF en fait) ainsi qu'avec les Ateliers d'Art de France. Nous sommes d'accord sur l'essentiel et sur un plan d'action commun. L'UNAMA n'est pas à la traîne dans cette affaire.

Ce travail sur la restauration et ce sujet ont généré une retombée concrète pour l'UNAMA. Nous avons à la suite de cela décidé de créer un groupe Professionnel PATRIMOINE et RESTAURATION. Le noyau de ce groupe est d'ores et déjà constitué et va se mettre au travail et en mouvement dès cet été. Bien qu'ayant pris quelque retard pour cause de disponibilité de notre actuel directeur : dès la rentrée nous communiquerons intensivement auprès des ébénistes, des doreurs, des sculpteurs, des tapissiers pour ne citer que ces métiers impliqués dans la restauration.

Nous nous étions un peu éloignés de ces métiers du patrimoine et de la restauration. Sans les oublier nous ne les avons pas suffisamment sollicités ces dernières années. Eux pensaient ne pas avoir vraiment besoin d'une profession qui les représente...

Mais voilà, le projet funeste du Député cité nous a tous rappelé à la réalité. L'Union fait la force, la capacité de proposition donne la véritable légitimité, la capacité de l'UNAMA à fédérer et faire bouger les lignes est réelle. Il faut maintenant le faire savoir et mobiliser les artisans et les entreprises.

Il est néanmoins un domaine où nous avons perdu de l'avance et essuyé des échecs sachant que les difficultés sont grandes dans ce domaine. Il s'agit de la FORMATION CONTINUE.

La Confrontation aux exigences et critères insoutenables de France Compétence a pulvérisé en 2022 6 ans de travail, rien de moins. Je n'entre pas dans les détails faute de temps pour cela.

En résumé le déploiement de la logique de la réforme de la formation professionnelle et continue notamment dans le domaine de certification, du maintien de nos titres ou de la création de nouveaux titres conduit à une condamnation à court terme de nos filières, qu'elles soient initiales ou continues.

### **Nous ne lâcherons RIEN !**

Une fois accusés les coups reçus en 2022, tels que la mise en danger du BTMS ébénisterie mention restauration, tels que le rejet de nos certifications dans le cadre de l'économie sociale ou le réemploi des déchets d'ameublement ou bien encore de nos métiers rares (canneur-rempailleur),

Une fois estompée la déception et l'amertume nous nous sommes remis au travail et nous reprendrons et mènerons à terme nos objectifs. Tout en renouvelant et en adaptant notre stratégie, nous mènerons plusieurs projets porteurs d'avenir pour la formation continue de nos Métiers dans notre Branche. Nous mènerons ces projets avec nos alliés, les Compagnons en particulier, les CFA, mais surtout nous les mènerons avec vous. Notre réorientation privilégiera les entreprises et plusieurs d'entre vous présents ici aujourd'hui sont

directement concernés et pour certains déjà impliqués. Ce travail ne tardera plus à porter ses fruits.

Voilà dessiné à grands traits et simplifiés ce que nous avons fait et porté en 2022.

Je vais maintenant laisser la parole d'abord à Alexandre Phelippeau Trésorier de l'UNAMA qui va vous présenter les comptes 2022, il sera Assisté de M Xavier Demay, notre expert-comptable.

M Marc Tamain, Commissaire aux Comptes - leur succèdera pour présenter les conclusions de son audit annuel avant de passer aux divers votes. Ces exposés faits nous passerons aux votes des résolutions puis à la validation des candidats au Conseil d'administration. Enfin avant, de lancer nos ateliers sur la Loi AGECE, Patrick souhaite vous dire quelques mots.

Chers adhérents, mesdames et messieurs les Présidents, les directeurs et les Conservateurs, mesdames et messieurs nos partenaires et intervenants MERCI pour votre attention.

Yves Roche, ébéniste, Président de l' UNAMA